

## Réfléchir ensemble à l'avenir de Sainte-Luce

Février 2012

L'agglomération nantaise attire des habitants nouveaux. Son dynamisme économique, culturel et son patrimoine naturel font que la demande de logements est forte. Cette attractivité concerne aujourd'hui Sainte-Luce et Thouaré.

Repousser ces demandes ne serait pas un bon calcul, car en contraignant ces personnes à se déplacer uniquement en voiture, nous aurions plus de pollution et plus de flux de transit et d'embouteillages aux heures de pointe.

Mais comment concilier une réponse à cette demande tout en préservant notre cadre de vie ?

Jusqu'à présent, les anciennes municipalités de nos deux communes ont répondu en créant d'importants nouveaux quartiers : les Islettes, les ZAC de la Minais, des Saules Blancs et des Deux Ruisseaux. C'est une option qui s'avère un peu brutale, d'autant plus qu'elle ne s'est pas accompagné des transports en commun nécessaires. Pour l'entrée Ouest, les constructions empêchent même d'avoir une emprise confortable pour un transport en commun.

Il y a aussi la densification par la modification de l'habitat ancien (certains parlent de « reconstruire la ville sur elle-même »). C'est souvent ce que les promoteurs immobiliers tentent de faire en achetant les grandes parcelles (en proposant un prix allant jusqu'au double de la valeur) pour remplacer des maisons individuelles par des immeubles. Et il est vrai que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel, élaboré par l'ancienne municipalité, permet de construire des immeubles de 3 étages sur presque toute la commune. Et c'est tentant pour un propriétaire qui veut partir...

Si cette construction se fait à proximité de commerces, d'écoles et de transports en commun, sans apporter de grandes nuisances au voisinage (exposition, ...), cela peut être acceptable. Mais comment éviter qu'en plein milieu d'un quartier pavillonnaire, un immeuble de 3 étages ne vienne s'implanter ?

C'est pour concilier finement ces éléments contradictoires que la municipalité a entrepris un travail en vue de modifier le PLU en 2012, afin qu'il soit plus protecteur, sans pour autant interdire toute nouvelle construction.

Nous pensons en outre qu'un large débat ouvert aux citoyens, doit avoir lieu sur l'avenir de notre commune, sur les mutations indispensables et la préservation de la convivialité et de la proximité avec la nature qui caractérisent notre commune.

Mais quoiqu'il en soit, nous devons accueillir correctement les nouveaux habitants, car ils représentent un apport indispensable de jeunesse et de dynamisme.

Pour les élu.e.s HarmoniCité  
Patrick Cotrel